

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

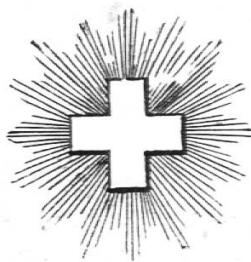
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N° 46



LAUSANNE

13 Novembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Page choisie.* — *Revue d'Allemagne.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Genève.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Arithmétique.* — *Le dessin à l'école primaire.*

PAGE CHOISIE.

*Le « principe du travail », par Michelet, dans « Nos fils »
(Evangile de Frœbel).*

Frœbel, ce grand homme, a le premier, avec une finesse incomparable, que donne seul un cœur maternel, expliqué le grand moment, la crise unique et décisive où l'enfant voit la lumière, le premier combat, si laborieux, qui se fait entre lui et le monde. Ce moi faible et incertain, le monde si insaisissable dans sa subite apparition, sont en présence et en lutte. Frœbel, avec ce don d'enfance, merveilleux, qui fut en lui, à force d'observer ces petits, a fini par se souvenir de ce moment si oublié. Il a été leur interprète, le voyant de ce passé, et, disons-le, son prophète (prophète se dit chez les juifs du passé comme de l'avenir).

J'étais, dit-il, enveloppé d'un obscur, d'un profond brouillard. Mer uniforme et paisible. Ne rien voir, ne rien entendre, couché dans le demi-sommeil, c'est d'abord une liberté. On est complet, on se suffit. Mais sur ce fond monotone, un matin vient éclater, en mille figures, la mobile, l'éblouissante Iris d'un je ne sais quoi qui s'impose. Au dehors ? ou au dedans ? rien ne le dit. Nul sens encore des distances. Lueurs, chocs, reflets, jeux légers de lumières, fuyantes couleurs ! Ce tourbillon d'objets rapides semble toucher l'œil de l'enfant, lui passe incessamment dessus.

Aux premiers jours, tout passif il subit cette tempête. A mesure

qu'il s'y habitue et qu'il en est moins troublé, son cerveau, lent encore, semble vouloir cependant deviner un peu ce que c'est. Mais à peine il peut se fixer sur un point, cet objet fuit, et un autre se présente. La pensée commencée se brise. Il se remet à deviner l'objet nouveau qui fuit encore. Fatigue, extrême fatigue pour la faible petite tête. Et c'est souvent ce qui lui donne un air sérieux, soucieux.

On est tenté de lui dire : « Quoi ! mon pauvre nourrisson ! tu as donc de grandes affaires ?... As-tu donc entrevu déjà les futures douleurs, les combats de la vie ? »

Oh ! c'est réellement l'affaire grande, intéressante, entre toutes ! Il s'y rattache, il s'y acharne, il ne se décourage pas. Il s'agit de voir en effet s'il sera toujours passif, si le monde pèsera sur lui, aura action sur lui, — ou si lui (qui est après tout la grande énergie humaine), il pourra prendre sur ce monde l'avantage de le deviner. Comprendre, c'est déjà un acte. S'il le comprend, il y concourt, il y mêle son action.

Il ne le peut encore. Il pleure. Sans s'en rendre compte, il dit, il veut dire en cette langue que la réalité l'opprime, que ce chaos fuyant, sans ordre, est un accablement pour lui, que lui il veut réagir, saisir du cerveau d'abord, de l'esprit, de la main plus tard, cet inconnu qui échappe sans cesse et se rit de lui.

A plonger dans l'obscur abîme de son enfantine pensée, on y trouverait en germe le mot du destin, Œdipe en face du sphinx, disant : « Je veux savoir, comprendre, être roi de la grande énigme. Ou toi, ou moi, nous mourrons ! »

Au secours ! Ne laissons pas ce sphinx mortel du changement lasser, briser sa faiblesse par la rotation terrible qui sans repos par minutes lui présente de nouveaux objets. L'éducation est le secours compatissant qui ralentit pour l'enfant la fuite des choses, les oblige de lui arriver une à une, bien graduées, les oblige de poser paisiblement sous son regard, pour qu'il puisse dire à chacune : « Ah ! je te saisis enfin, je te tiens, et je te fixe. Au lieu que tu agissais sur moi en m'étourdissant, c'est moi qui agis maintenant sur toi, du regard, du doigt. Je suis ton maître, je t'impose, tu es sous mon action. »

L'éducation *intuitive* qui saisit par le regard, l'éducation *active* étaient trouvées avant Froebel.

Que fallait-il y ajouter ? « Agir, c'est *produire et créer*. »

Il est sûr que l'action n'est vraiment sûre d'elle-même, ne se sent vraiment l'action que quand elle a pu laisser un *résultat durable* et constaté dans les choses ; quant aux choses, elle a ajouté son empreinte personnelle, et les a vivifiées, personnalisées de soi.

Elles n'étaient que des choses, l'âme s'y met et ce sont des œuvres. Voilà l'*action vivante*, l'art, l'éducation profonde qui tire de l'âme et y retourne, et qui en faisant des œuvres (jouet, statue, tableau, n'importe !) fait une œuvre supérieure, l'âme de l'artiste lui-même.

Bref, l'homme n'est lui *qu'en créant*. Son vrai nom, c'est *Créateur*.

REVUE D'ALLEMAGNE

De retour d'une longue période de mobilisation, je reprends mon rôle de chroniqueur et continue à glaner, dans les revues pédagogiques allemandes, ce qui peut présenter un certain intérêt pour les lecteurs de l'*Educateur*.

Tout comme en Suisse, sinon plus, on s'occupe en Allemagne de l'*éducation nationale* du futur citoyen. Le système scolaire actuel doit être modifié dans le sens d'une unification plus complète, afin qu'il n'y ait plus d'écoles accessibles seulement aux enfants des riches. Les nouveaux plans d'études tiendront compte des capacités des élèves, auxquels on n'imposera plus un programme uniforme, et seront établis d'après le principe de leur utilité en vue de la vie pratique. On demande moins de matière historique et littéraire, mais on demande plus de compréhension de l'époque actuelle et des grands problèmes de l'économie nationale. Il faudra développer encore plus l'enseignement professionnel et pénétrer le tout de l'esprit national,

A ce sujet, je signale aux lecteurs la fondation, à Darmstadt, de l'*Ecole Stein-Fichte* ayant pour but de mettre en pratique, plus d'un siècle après leur publication, les idées développées dans le « testament politico-pédagogique » de Stein et les « discours à la nation allemande » de Fichte. Elle remplacera, dans l'idée des fondateurs, tous les systèmes scolaires et éducatifs actuellement en vigueur et sera une communauté d'éducation inspirée de l'esprit de Pestalozzi. Pour le moment, il ne s'agit que d'un essai dû à l'initiative privée. Peut-être aurai-je à y revenir un jour ou l'autre.

Comme c'est le cas dans quelques cantons et communes de la Suisse, les membres du corps enseignant faisant partie de la Société des instituteurs allemands ont organisé une *collecte*, qui a rapporté, jusqu'au 8 septembre, la somme de 214 590 Mk. Celle-ci est attribuée entièrement aux différentes œuvres de secours créées, tout comme chez nous, au début de la guerre.

Contrairement à ce qui se passe en Suisse, où les autorités se contentent d'opérer une réduction, la plupart des instituteurs allemands sous les drapeaux (ils étaient 54 518 au mois de mai) ne touchent pas leur *traitement* pendant

leur absence, du moins ne sont-ils pas compris dans les catégories de fonctionnaires auxquels l'Etat garantit le payement de celui-ci. Un arrêté du ministre compétent les a renvoyés aux autorités communales auxquelles il ne peut imposer la moindre obligation dans ce domaine. C'est avec raison que les instituteurs disent qu'ils sont fonctionnaires de l'Etat quand il s'agit de leurs devoirs, mais fonctionnaires communaux quand il s'agit de leurs droits.

En général, les instituteurs allemands se distinguent à la guerre et, ce qui est réjouissant, leurs capacités et leurs aptitudes sont reconnues par les supérieurs. Un grand nombre d'entre eux ont déjà été promus au grade d'*officier*, ce qui ne se faisait que très rarement en temps de paix. En Bavière, par exemple, ne pouvaient devenir officiers que les maîtres des établissements scolaires publics libérés des fonctions d'église. Comme la grande majorité des instituteurs de l'école populaire y sont obligés, ne fût-ce que pour des raisons pécuniaires, leur avancement se trouvait ainsi arrêté. Maintenant, pour combler les nombreux vides, un grand nombre d'entre eux ont été promus officiers. Qu'en adviendra-t-il après la guerre ? Pourront-ils continuer à porter leur galon tout en reprenant leurs fonctions d'église ? Devront-ils se démettre de ces dernières ou démissionner comme officiers ? Ou enfin abolira-t-on, ce qui serait logique, la disposition légale citée plus haut ?

La *loi sur la protection de la jeunesse* est entrée en vigueur, en Prusse, en 1901. Dans les cinq premières années, 33 600 enfants ont été placés dans des établissements spéciaux ou dans des familles et 37 948 pendant la seconde période de 5 ans, ce qui donne une moyenne annuelle de 6720 pour la première et 7590 pour la deuxième période quinquennale. En 1912 — j'emprunte ces chiffres au rapport de gestion du ministère prussien de l'intérieur — 9909 enfants ont été hospitalisés, provenant de 8477 familles. Les dépenses ont été de 13 904 777 Mk pour 1912 et de 97 millions depuis l'entrée en vigueur de la loi. Les résultats sont très encourageants, 69,4 % des enfants sortis des établissements spéciaux n'ayant plus donné lieu à des plaintes.

En Saxe, les résultats sont aussi satisfaisants. En 1912, 4955 enfants étaient placés dans des établissements spéciaux ou dans des familles. Le nombre des premiers diminue constamment au profit des derniers. Une bonne moitié des enfants proviennent des grandes villes, ce qui peut s'expliquer par le fait que celles-ci possèdent entre elles un tiers de la population du royaume. Les dépenses moyennes journalières ont été de 0,36 Mk pour les enfants placés dans les familles et de 1,02 Mk pour ceux placés dans un établissement. On voit que les frais d'entretien dans les familles sont diminués de beaucoup par le travail des enfants. Les dépenses totales pour l'œuvre de protection de l'enfance se sont élevées, en 1911, à 8 500 000 Mk.

Il sera intéressant de connaître, plus tard, les chiffres se rapportant aux années de la guerre.

Y.



CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Reconnaissance. — Dans une cérémonie intime et touchante, les autorités communales de Vaulion viennent de fêter le 25^{me} anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de *M^{me} H. Hierholtz-Lugeon*. Dans cette manifestation à laquelle prirent part la Municipalité et la Commission scolaire en corps, les enfants de toutes les classes et le personnel enseignant, plusieurs allocutions furent prononcées et deux souvenirs avec dédicace furent remis à la jubilaire, comme témoignage de reconnaissance et d'affection des autorités, de la population et des collègues.

Le Syndic, le Président de la Commission scolaire et l'un des instituteurs dirent à *M^{me} Hierholtz* les sentiments d'affectueuse gratitude que lui adressaient de tout cœur les habitants de la localité pour le travail si consciencieux et si dévoué qu'elle a accompli en leur faveur. Ils lui dirent aussi toute la satisfaction qu'elle a toujours donnée aux autorités par la régularité, la persévérance, la patience, le soin minutieux, le cœur, en un mot la consécration qu'elle a apporté à la réalisation de sa tâche si délicate et si absorbante. L. G.

**** Œuvre des Instituteurs français prisonniers en Allemagne.** — Dans un précédent numéro, nous annoncions qu'un Comité lausannois allait être désigné pour centraliser les dons et faire les envois. Dans sa séance du 30 octobre, le Comité S. P. V. a pris connaissance de sa composition et il saisit l'occasion pour le remercier bien vivement pour l'empressement et la bonne volonté qu'il a apportés au travail qui lui a été demandé. Le comité spécial est composé comme suit :

M. J. Lavanchy, inspecteur des écoles, président.

Mlle Friedli et M. Tissot, J., secrétaires.

Mlles Rapaz, Corboz, Gailloud, et MM. Frankauser et Cosandey, membres.

Le président de la S. P. V. fait également partie du bureau.

Disons maintenant quelques mots de cette œuvre dont les sections auront à discuter dans leur séance du 13 novembre.

La S. P. V. ne s'occupe que des instituteurs primaires prisonniers. Toutefois, afin de grouper les envois, en faciliter l'entrée en Allemagne et en assurer la remise aux destinataires, elle est une branche de l'*Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers*.

Le Bureau spécial lausannois (bâtiment de l'Ecole Normale) est chargé de grouper les envois, d'y mettre l'apostille de l'œuvre, indispensable pour qu'ils parviennent sûrement à destination. Ce bureau sert en même temps de lien avec les œuvres parallèles des secondaires et universitaires.

Le Comité central S. P. V. procède lui-même à la répartition des prisonniers entre les diverses sections au fur et à mesure que les listes lui parviennent.

Les Comités de sections et les délégués forment le bureau de la section, responsable de la bonne marche de l'œuvre. Ce bureau s'occupera :

De recueillir les dons et souscriptions des membres de la section (livres, vivres, vêtements, chaussures, argent, etc.); de faire les envois, en s'inspirant des de-

mandes des intéressés et en complétant ce qui manque, par des achats effectués au moyen des dons et souscriptions ; de correspondre avec le prisonnier, en évitant soigneusement toute nouvelle politique ou militaire ; d'adresser au Bureau central tous livres ou brochures d'instruction ou de pédagogie, revues scientifiques ou littéraires, romans, etc., dont il n'aurait pas l'emploi. (Les grammaires allemandes sont très demandées.)

Quant aux expéditions, il est recommandé de les faire par l'intermédiaire du Bureau central, afin de bénéficier des facilités qui sont accordées à l'œuvre universitaire. Il serait désirable que les lettres même y fussent adressées pour être munies du sceau et bénéficier d'une distribution de faveur. Il est fait exception pour les envois de *vivres* (pain, biscuits, conserves, chocolat) et de *tabac*, qui peuvent se faire par l'intermédiaire d'un commerçant ayant l'autorisation d'exporter.

On peut, cependant, les adresser au Bureau central, comme les autres. Enfin, on peut prendre, pour le prisonnier, un abonnement de pain de 1 ou de 2 kg. par semaine (3 ou 6 fr. par mois). Dans ce cas, le Bureau fera le nécessaire.

Pour les emballages, éviter tout journal ou fragment de journal quelconque. Se servir de papier très fort ou carton et de forte ficelle. Le port des paquets jusqu'à 5 kg., ainsi que celui des lettres, est gratuit entre instituteurs et le Bureau central. On annoncera chaque envoi au prisonnier lui-même par une carte, en indiquant le contenu du colis, afin qu'il puisse en accuser réception. Ne pas attendre la réponse avant six semaines environ.

L'adresse du Bureau central est la suivante :

Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers. Bureau des Ecoles normales (Maîtres primaires), Lausanne.

Les collègues qui désirent de plus amples renseignements peuvent s'adresser à MM. les délégués de districts, aux Comités des sections ou au Comité cantonal.

L. G.

NEUCHÂTEL. — Assemblée des délégués de la Société pédagogique neuchâteloise. (Suite.) — *Divers.* Les conséquences qui sont résultées pour le Corps enseignant, de la mobilisation de notre armée, ont fait l'objet d'un examen approfondi du Comité central.

Ensuite de plaintes qui lui étaient parvenues, au sujet de diminution de traitement des instituteurs mobilisés, le Comité central s'est adressé au Conseil d'Etat qui a chargé le Département de l'Instruction publique de donner aux communes les instructions nécessaires, qui peuvent se résumer comme suit : « Les communes ne peuvent se dérober aux exigences qui leur sont imposées par la loi. Les instituteurs mobilisés doivent toucher leur traitement sans aucune retenue. »

Le Comité central a fait, enfin, des démarches pour que le crédit pour les conférences générales, maintenu au budget de 1915, le soit dans celui de 1916. M. le chef du Département s'est montré favorable à la chose, espérons que le Conseil d'Etat le sera à son tour.

Le Comité central a le devoir d'exprimer à M. Quartier la Tente, chef du Département de l'Instruction publique, sa sincère reconnaissance pour son accueil toujours bienveillant et l'empressement qu'il a mis à répondre favorablement aux demandes qui lui étaient présentées.

Prisonniers de guerre. L'*Educateur* du 16 octobre a donné divers renseignements sur l'activité du Comité central à l'égard des malheureux prisonniers de guerre. La section de Neuchâtel a déjà passablement travaillé. Une centaine de paquets de livres d'école et de bibliothèque sont prêts et vont partir incessamment pour les camps qui nous sont attribués.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de citer, textuellement, la belle conclusion par laquelle M. F. Hoffmann clôt son rapport :

« Tel est le bilan, chers collègues, de notre activité pendant ces deux années. C'est peu, nous le savons, mais qu'y faire ? Nous attendons des jours meilleurs, heureux déjà de notre sort si enviable comparé à celui de tant de malheureux collègues. Nous avons le sentiment que nous ne ferons jamais trop pour secourir les victimes de cette maudite guerre.

» Votre Comité central a confiance dans l'esprit de dévouement du Corps enseignant neuchâtelois. Laissant à d'autres l'égoïsme qui dessèche les cœurs, nous pensons que les éducateurs de la jeunesse neuchâteloise doivent se trouver au nombre de ceux qui font le bien parce que c'est le Bien.

» Ils en seront toujours récompensés. »

Nominations. L'assemblée des délégués a procédé à certaines nominations.

Il s'agissait de remplacer quatre délégués à la Romande en remplacement de M. Fritz Hoffmann, nommé président de la Romande, de M. l'inspecteur Léon Latour, de MM. Jules Decreuze et Vital Huguenin, instituteurs qui ont passé au comité de la Romande.

Sont nommés pour leur succéder :

MM. Christian Hintenlang, instituteur, à Peseux.

Emile Renaud, instituteur, à Fontainemelon.

Paul Ochsenbein, instituteur, à Neuchâtel.

Comme suppléants :

MM. Philippe Javet, instituteur, à Fleurier.

Henri Favre, instituteur, au Locle.

Pour la nomination d'un membre suppléant du bureau, la section de Neuchâtel a été chargée de le désigner.

M. Henri-Louis Gédet, instituteur, à Neuchâtel, a été désigné comme correspondant neuchâtelois à l'*Educateur*.

Signalons enfin que la fortune de la Société pédagogique s'élève à ce jour à fr. 1500.

Dans un prochain numéro nous relaterons l'activité des sections telle qu'elle ressort des rapports présentés à l'assemblée des délégués. H.-L. GÉDET.

GENÈVE. — Le lundi 25 octobre, a été inauguré, à l'Aula de l'Université, la nouvelle Faculté des Sciences économiques et sociales, créée par la loi du 6 juin 1914, et à laquelle est rattaché un Institut des hautes études commerciales. La séance était présidée par M. le conseiller d'Etat Rosier, entouré de représentants du gouvernement genevois, du bureau de l'Université et de délégués des universités suisses.

Après avoir excusé M. le conseiller fédéral Schulthess, que son état de santé avait empêché d'assister à la cérémonie, et lu une lettre très encourageante de ce magistrat, M. Rosier a fait l'historique de l'enseignement des sciences économiques et sociales à Genève, et il a montré toute l'importance que revêt pour l'Uni-

versité la nouvelle institution. Puis, considérant d'une manière générale le rôle des études supérieures, il a ajouté quelques considérations qui étaient inspirées par les événements actuels et que l'assistance a soulignées de ses applaudissements. « La société humaine ne peut être considérée comme un simple organisme. En même temps qu'elle obéit aux lois générales de la vie, une force nouvelle la pousse, un élément puissant entre en jeu : la conscience, la volonté. C'est dire qu'une préoccupation morale accompagne toute étude sociale et qu'il est légitime, au nom de ce souci, d'y introduire la notion de valeur. On a le droit d'exalter les aspirations de la société et son effort vers l'idéal ; on a le droit aussi de juger ses tares et ses barbaries. Les faits sociaux ne sont pas des ontologies, mais ils ont leur siège dans des cœurs humains. C'est pourquoi l'étude ne peut en être faite que par l'union de la méthode scientifique et du sentiment moral.

Une science, pour mériter sa place dans l'Ecole supérieure d'une nation démocratique, doit concourir au bien général. Elle est de Léon Bourgeois cette parole : « Le bien ne peut être réalisé que par le vrai, mais le vrai n'a de prix que pour la réalisation du bien ».

C'est avec une peine profonde que nous avons vu des professeurs éminents, des savants de premier ordre, patronner des théories inspirées du culte de la force, des principes d'un autre âge, et que nous avons pu malheureusement constater, par les événements, que le magnifique développement de la science, de la technique, de l'industrie depuis un demi-siècle, n'a pas coïncidé avec un progrès comparable dans les esprits et dans les cœurs. Or, l'érudition la plus brillante, la science la plus perfectionnée est haïssable si elle n'est pas humaine et si elle met obstacle à la propagation des idées de fraternité entre les hommes de toutes nationalités et de toutes races.

Lorsque l'Europe nouvelle se lèvera d'entre les morts, les Universités auront devant elles une tâche plus haute encore que celle qu'elles ont remplie jusqu'ici. Elles devront guider les esprits vers un idéal de solidarité, de bienveillance et d'union entre les hommes, de tolérance et de paix. Leur rôle sera de défendre les principes d'humanité, du droit et de la justice, sans lesquels aucune civilisation n'est possible, et de prendre en mains la cause de la liberté des peuples, des petits états contre l'orgueil et la passion de domination des puissants. Les sciences sociales, en particulier, ne seraient qu'un jeu de l'esprit si elles ne tendaient, en fin de compte, à orienter les sociétés vers des voies meilleures. »

A son tour, M. le professeur Rehfsous, recteur de l'Université, remercia les autorités et le peuple genevois du grand progrès qu'ils viennent de réaliser en faveur de l'enseignement supérieur, puis M. le professeur Milhaud, doyen de la nouvelle Faculté, et M. le professeur Folliet, administrateur de l'institut des hautes études commerciales, exposèrent le rôle que seront appelées à jouer les deux institutions. Enfin, M. le professeur Bachmann, de Zurich, exprima les vœux et les félicitations des Universités suisses.

Dans la soirée, un dîner réunissait, au Restaurant du Nord, les représentants du gouvernement genevois, les délégués des Universités suisses, le bureau du Sénat et les professeurs de la nouvelle Faculté. Les excellentes paroles qui y furent prononcées font bien augurer de l'avenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales à l'Université de Genève.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE (Suite).

La pharmacie.

I. La semaine dernière, le froid a été très vif. Il est tombé de la pluie et de la neige en abondance. Mon petit frère a eu un *refroidissement*. Maman, très inquiète, a appelé le *médecin*. Après avoir visité notre cher *malade*, le docteur nous a rassurés en disant qu'un *remède* simple et de bons soins le guériraient promptement. Le médecin a rédigé une *ordonnance*.

Je suis allé moi-même à la *pharmacie* chercher le remède prescrit. La pharmacie est une sorte de magasin, aux vitrines larges et claires, ornées de plantes vertes et de grands *bocaux* de verre blanc ou bleu. A l'intérieur de la pharmacie se trouvent des *étagères* rangées tout le long des parois. Ces étagères portent des lignées de bocaux de porcelaine blanche, de différentes grandeurs.

II. Les bocaux portent des lettres, dont je ne connaissais pas la signification. Maman m'a expliqué que ces lettres sont les *formules* ou abréviations des remèdes contenus dans les récipients de porcelaine ou de verre. Le pharmacien a fait de longues études; il connaît les végétaux, les minéraux utiles en médecine et travaille dans son *laboratoire* à leur *préparation* et à leur *mélange*.

Le pharmacien déchiffre les formules de l'ordonnance écrite par le médecin. Il prépare ensuite promptement le remède, tantôt sous forme de *liquides*, tantôt sous celle de *poudres*, de *pilules* ou de *plantes séchées*. Il pèse les doses minutieusement à l'aide de *balances* très sensibles; il compte attentivement les gouttes des remèdes liquides. Une erreur de sa part pourrait être *funeste* à un malade.

III. J'ai reçu du pharmacien, lorsque mon tour d'être servi a été venu, une *fiole* soigneusement enveloppée de papier fin. Bien vite j'ai emporté le remède sauveur à la maison; j'ai été heureux de sortir de la pharmacie, où les clients ont tous l'air triste et préoccupé, où le pharmacien a la figure grave et où règne une atmosphère spéciale faite de toutes sortes d'*odeurs* mélangées. J'ai respiré joyeusement l'air pur et frais du dehors.

Notre petit malade a pris ponctuellement son remède. Il est entré en *convalescence*. Il sera guéri bientôt, sans doute. J'espère bien ne plus aller de longtemps à la pharmacie.

VOCABULAIRE : Les mots écrits en italique.

DICTÉES. I. Quand nous avons un malade à la maison, nous appelons le docteur. Le médecin examine le malade. Il écrit ensuite une ordonnance. A la pharmacie, le pharmacien lit l'ordonnance et prépare les remèdes. Très souvent les remèdes soulagent et guérissent les malades.

II. La pharmacie a des vitrines larges et claires. On y voit toutes sortes de choses : des bocaux de verre blanc ou bleu, des vases de porcelaine, des paquets de plantes enveloppés de papier; on vend ces végétaux sous forme de tisanes. La vitrine de la pharmacie est décorée par de belles plantes vertes : lierres, palmiers, etc.

III. A l'intérieur de la pharmacie, les parois sont couvertes d'étagères; sur les rayons sont des vases de verre ou de terre blanche, qui contiennent toutes sortes de liquides ou de poudres. On respire dans cet endroit un air chargé d'odeurs de toutes espèces. Les personnes qui viennent à la pharmacie ont souvent une figure grave et triste.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dans les numéros de l'*Educateur* des 27 mars, 8 mai, 28 août et 2 octobre 1915, nous avons fait paraître une série de leçons d'orthographe d'usage en nous arrêtant sur les familles de mots comportant des anomalies, partant des difficultés. Nous allons maintenant examiner quelques exceptions aux règles d'orthographe d'usage. Une dictée, dans laquelle entreront ces mots difficiles, étudiés préalablement, accompagnera chaque leçon. Les mots n'ont toute leur valeur qu'encadrés par leur contexte et, sans aller aussi loin que M. Ferdinand Brunot, qui voudrait qu'on supprimât tout manuel où l'on apprend les mots par listes, on peut cependant faire sienne cette thèse d'Herbart : « Tout ce qui est isolé est sans valeur. »

Rappelons brièvement comment ces leçons pourront être données. Le maître écrit au tableau quelques mots qui se forment régulièrement, il les explique, les fait épeler et, au moyen de questions bien posées, en indiquant les synonymes par exemple, il s'efforce de faire trouver quelques mots qui font exception à la règle d'orthographe d'usage; il peut citer cette règle, mais il ne nous paraît pas indiqué de la faire apprendre aux élèves. Il écrit au tableau noir, à la craie de couleur, ces mots en regard des autres.

Les élèves les épellent, le maître les explique et les donne à étudier. Le lendemain, il les fait réciter sous forme de dictée.

apparaître	apaiser	attacher	atelier
approuver	apercevoir	atteler	arthée
		attendrir	arhlète
commère	comédie	siffler	
commerce	comique	sifflet	fifre
commode	comestible		
commodément			

DICTÉES

1. Le merle nous *apparaît* souvent d'un naturel très sociable. Un chasseur fut un jour témoin d'une scène *comique*. Au bord d'une vigne, il avait *aperçu* un merle, ivre de raisin, en compagnie de cinq ou six grives. Le drôle, mis en bonne humeur par le raisin noir (il avait plus qu'*apaisé* sa soif), s'était *commodément* perché sur les échelas et donnait la *comédie* à ces jeunes *commères*. Tel un *fifre*, il *sifflait* ses plus jolis airs, il *approuvait* de la tête, battait des ailes, agitait la queue, avec des mines grotesques et *attendries* qui divertissaient grandement les spectatrices. — D'après ANDRÉ THEURIET.

2. Durant la guerre, les *commerces* de *comestibles* font de bonnes affaires. —

L'*athée* est celui qui ne croit pas à l'existence de Dieu. — A l'*atelier*, comme à l'école, ayons de bons camarades. — Faire une chose à l'envers, c'est *atteler* la charrue devant les bœufs. — L'*athlète* est celui qui combattait dans les jeux publics de la Grèce ; de nos jours, on nomme *athlète* un homme qui est fort et adroit dans les exercices du corps. — Le chien et le cheval *s'attachent* à l'homme. — Méfions-nous de ceux qui nous *approuvent* toujours.

CHARLES-H. WEBER.

ORTHOGRAPHE. — *Degré supérieur.*

Le respect des lois.

Un sage de l'antiquité, l'athénien Socrate, nous a donné, il y a plus de deux mille ans, un exemple immortel du respect dû aux lois. Socrate était le plus honnête homme de son temps ; il fut pourtant accusé devant les tribunaux de son pays de corrompre la jeunesse et il fut condamné à mort. Ses amis, qui savaient combien cette condamnation était inique, voulurent le faire fuir de prison et le soustraire à une mort imméritée. Socrate refusa ; il voulut subir la peine qu'on lui infligeait injustement au nom des lois de son pays.

« Quand nous serions au moment de fuir, leur dit-il, si les lois de la République venaient à se dresser devant nous et à nous dire : Socrate, que vas-tu faire ? Ton entreprise va ruiner autant qu'il est en ton pouvoir les lois de la République ? Crois-tu qu'un Etat puisse subsister quand les jugements y sont foulés aux pieds et méprisés par les particuliers. »

NOTES : Dans l'antiquité on donna le nom de *sages* à des hommes qui se distinguaient par leurs connaissances et leurs principes de morale. — *Socrate*, célèbre philosophe grec, né à Athènes l'an 470 avant J.-C. Il donna l'exemple de toutes les vertus, soit publiques, soit privées, et se signala par son désintéressement, sa générosité, son égalité d'âme. Accusé de corrompre la jeunesse, il fut condamné, malgré son innocence, à boire la ciguë et subit la mort avec une grande résignation. — *Inique* (du latin *iniquus*, de *in*, préfixe négatif, et *æquus*, juste) qui blesse l'équité, qui est injuste. — *Fouler aux pieds*, traiter avec mépris, dédaigner, mépriser, méconnaître.

La forêt en automne.

Le sentier s'en allait serpentant, se faufilant au milieu du sous-bois de la grande forêt. Partout les sapineaux, au vert triste, les vieux troncs moussus, au vert plus clair, souriaient aux myrtilliers, tout desséchés et jaunis par l'automne. Et cette scène sylvestre, toute faite de tons gais, se détachait en vigueur sur le fond monotone des feuilles tombées.

L'automne était bien là. On le voyait se mirer dans la teinte uniforme d'un ciel brumeux et gris, on le pressentait aux teintes déjà pâlies des montagnes. Mais c'est dans la forêt que son œuvre, surtout, était visible.

Sur tous les arbres, grands ou petits, élancés ou rabougris, épais ou sveltes, l'automne avait posé sa délicate empreinte.

Son magistral pinceau avait touché chaque dôme, chaque rameau, chaque feuille jolie. Sur les hêtres, longs et maigres, à l'orée de la forêt, il a jeté une

teinte d'or pâle, mêlée d'ambre et de sépia. Les frênes avaient des éclats rubescents. Les grands chênes, aux feuilles crénelées, étaient d'un rouge magnifique, comme les couchers de soleil qui, durant l'été écoulé, avaient empourpré leurs cimes.

Et, dans toute la forêt, les vieilles feuilles, tombées l'an dernier, celles que la neige, pendant de longs mois, avait enveloppées de sa couche humide, semblaient appeler leurs sœurs empourprées, qu'un premier vent froid commençait à détacher.

GEORGES GRUFFEL

VOCABULAIRE : sapineau, myrtillier, scène, sylvestre, vigneur, œuvre, rabougri, svelte, empreinte, magistral, pinceau, dôme, orée, pâle, ambre, sépia, rubescent (de rubis), empourpré, humide.

GRAMMAIRE. A l'aide de cette dictée, leçon sur l'adjectif ou répétition au degré supérieur.

I. Faire chercher tous les adjectifs qualificatifs.

II. Indiquer leur position (suivant les cas avant le nom, ex. : les *vieux* troncs (épithète), ou immédiatement après le nom, ex. : les troncs *rabougris*, ou enfin employé comme attribut, ex. : Dans la forêt, son œuvre était *visible*).

III. Comment s'accorde, dans ces 3 cas, l'adjectif qualificatif. (Faire tirer la règle d'accord de tous les exemples contenus dans la dictée.)

IV. Formation du féminin de l'adjectif.

V. Formation du pluriel de l'adjectif.

VI. Adjectifs dérivés : desséché de sec ; brumeux de brume, etc.

GEORGES GRUFFEL.

RÉDACTION. — Degré supérieur.

L'amour du gain.

SUJET TRAITÉ : L'amour du gain est légitime, car les efforts du travailleur méritent une récompense ; quand il est modéré, c'est un sentiment louable. Il fait contracter de précieuses vertus ; il donne de l'ardeur au travail, de la persévérance dans l'économie. Il pousse à chercher un succès sûr et rapide et remplace ainsi l'effort machinal par un effort intelligent, toujours en quête de la meilleure application. Il aboutit fréquemment à d'heureuses inventions ; car, bien peu sont dues à la simple curiosité d'esprit ou au seul dévouement.

Mais quand l'amour du gain dégénère en avidité, tous ses bons effets sont dénaturés et pervertis. Le travail se fait précipité, excessif, et manque son but ; l'économie devient avarice ; l'invention n'est plus qu'une manière d'exploiter la simplicité d'autrui. La conscience faussée ne s'étonne plus de la malhonnêteté, elle la justifie par l'argent.

Ainsi un commerçant avide trompera sur la nature ou le poids de sa marchandise ; un fonctionnaire peu scrupuleux vendra les services qu'il est obligé de rendre, ou une protection qu'il devait seulement au mérite ; un artiste avide produira, au lieu de belles œuvres, des ébauches imparfaites, mais qui lui rapporteront beaucoup.

L'avidité détruit toute beauté, toute générosité dans l'homme ; elle transforme sa dignité en marchandise et ses sentiments en calculs.

(L.-A. ROCHAT.)

A. PIERRE ET A. MINET.

Le mauvais soldat.

SUJET TRAITÉ : Pendant la guerre franco-allemande, un soldat français, un Alsacien, se sauva de son régiment, dès les premiers jours de la mobilisation, avant d'avoir tiré un coup de fusil, sans même avoir vu l'ennemi. Que devint-il ? nul ne le sait au juste. Les parents ne recevant plus de ses nouvelles croyaient qu'il était tombé courageusement au champ d'honneur ; ils le pleuraient, maudissaient chaque jour davantage les soldats allemands qui avaient envahi le pays, occupaient leur village ruiné, y étalaient leur morgue et leur insolence.

Un soir que tous deux pensifs et tristes, assis près du foyer à demi éteint, songeaient aux malheurs de la patrie, à la mort probable de leur fils unique, à la perte de leurs biens, la porte s'ouvre. Charles paraît et se précipite dans leurs bras. L'émotion des bons vieux fut telle qu'ils ne s'aperçurent pas tout de suite que leur enfant ne portait pas son uniforme de soldat français. Le père en fit le premier la remarque. Pressé de questions, Charles avoua la vérité.

L'indignation du père ne connut plus de bornes ; il adressa à son fils d'amers reproches ; il lui montra la patrie envahie, lui parla de la conduite de ceux qui avaient été ses frères d'armes ; il lui reprocha sa lâcheté, sa fuite honteuse et criminelle. « Tu portais un nom sans souillure, lui dit-il, tu lui as imprimé une tache ineffaçable. Tu n'es plus digne de te dire mon fils ; je n'ai plus d'enfant. Nous te croyions mort et te pleurons ; nous ne savions pas que notre malheur était plus grand encore ! » — Le jour même, ce pauvre père, un ancien soldat, quittait sa chaumière en ruines ; et pour remplacer dans les rangs de l'armée française son fils coupable, il s'engageait dans un régiment de marche.

(L.-A. ROCHAT.)

A. PIERRE ET A. MINET.

Degré supérieur. — Garçons.

L'obligation du service militaire.

SUJET TRAITÉ : C'est un devoir strict pour tout citoyen suisse valide de concourir à la défense de la patrie ; et la loi qui a rendu le service militaire obligatoire pour tous est une de celles qui font honneur à notre pays.

Comprendrait-on, en effet, qu'un certain nombre de jeunes Suisses puissent être dispensés de prendre les armes et de marcher à la frontière en cas de guerre ? Quand la patrie est menacée, ce sont nos biens, nos parents, nos amis, nos compatriotes, nos frères qui sont menacés, et tous, sans distinction d'aucune sorte, ni de naissance, ni de fortune ni de profession, nous devons marcher à l'ennemi.

Quant à moi, je veux, dès à présent, me préparer à servir de mon mieux, un jour, mon bien-aimé pays. Je m'habitue à la discipline en observant rigoureusement le règlement de l'école, en m'acquittant de mes devoirs d'écolier. Persuadé, en outre, que l'on ne peut être tout à fait bon soldat qu'à la condition d'avoir de l'instruction et d'être vigoureux, je m'efforce d'acquérir le plus de connaissances possibles pendant que je suis à l'école et je m'applique aux exercices gymnastiques.

Je n'oublie pas non plus que mieux je connaîtrai l'histoire de mon pays, plus je l'aimerai et mieux je le servirai, et j'apporte le plus d'attention possible aux leçons d'histoire et de civisme.

En un mot, je m'efforce de mettre en pratique cet excellent conseil : « Soyez bons élèves, vous deviendrez bons soldats. »

(L.-A. ROCHAT.)

A. PIERRE ET A. MINET.

Degré supérieur. — Filles.

Devoirs civiques des femmes.

SUJET TRAITÉ : En Suisse, les femmes ne votent pas, sauf en matière religieuse ; elles doivent cependant s'intéresser aux affaires du pays. Il ne leur manque pas d'occasions de prouver qu'elles sont de bonnes Suissesses, de bonnes patriotes.

Il leur appartient tout d'abord de bien élever leurs enfants, de leur parler souvent de la patrie, de la leur faire aimer pour qu'ils la servent plus tard avec plaisir.

En temps d'élections, elles doivent veiller discrètement à ce que leur mari et leurs fils majeurs remplissent leurs devoirs de citoyens avec intelligence et désintéressement.

Elles se montrent également bonnes patriotes, lorsqu'elles obtiennent, par leurs encouragements, par leur concours que ceux avec qui elles vivent respectent scrupuleusement les lois du pays et s'acquittent avec exactitude des charges — impôts, service militaire, obligation scolaire, etc. — qui pèsent sur eux.

Ainsi faisant, les femmes, non seulement s'acquittent de leurs devoirs civiques, mais encore elles servent intelligemment leurs intérêts. Il importe, en effet, d'avoir des enfants bien élevés, comme de voir la patrie prospère et forte.

(L.-A. ROCHAT.)

A. PIERRE ET A. MINET.

Classes primaires supérieures.

SUJETS DE COMPOSITION

1. *Cheval de luxe et cheval de labour.* Sur une route se rencontrent un cheval de maître luxueusement harnaché et un cheval de paysan qui traîne une charrue boueuse. — Regard de mépris du cheval de maître. — Irritation de l'autre. — La conversation s'engage. — Le vaniteux revient à de meilleurs sentiments.

2. *Aidons-nous mutuellement.* (Vers de Florian : Aidons-nous mutuellement, la charge de nos maux en sera plus légère.) — S'aider mutuellement, c'est la belle devise de la charité et de la fraternité. — Comparaison tirée du fonctionnement du corps humain. — Des troubles profonds se produiraient dans notre organisme si plusieurs organes refusaient de fonctionner. — L'ordre et l'harmonie produisent seuls l'entente, sans laquelle il n'est pas de société possible. — Quand un organe s'émousse, le devoir des autres est de lui venir en aide ; par exemple, si la vue baisse, l'ouïe devient plus attentive. — Parler du rôle de la Suisse dans la guerre européenne. — Estime et sympathie que nous nous préparons en soulageant autrui.

3. *Canon et charrue.* Le canon tue, la charrue fait vivre ; au premier abord cela semble bien opposé. — La charrue retourne le sol, le rend fécond. Gloire à la charrue, outil de la paix ! Gloire au laboureur, dont le travail fait le pays riche et prospère. — Mais tout à coup des foules hurlantes pénètrent sur le sol

de la patrie. — Si l'ennemi franchit la frontière, le sang coulera dans le sillon et la charrue deviendra un tronçon inutile entre les mains du laboureur. Sa famille, sa chaumière seront anéanties, et la patrie sera insultée et agonisera dans le sang et la honte. Gloire au canon ! qui protégera le laboureur et fera œuvre de défense. — Grâce au canon, grâce à notre armée, la charrue peut, fière du passé et confiante en l'avenir, accomplir son œuvre pacifique.

L. POULY.

ARITHMÉTIQUE

1. Un marchand vend les $\frac{2}{5}$ d'une pièce de toile à fr. 1,05 le m. et fait ainsi un bénéfice de fr. 51 ; il vend ensuite le reste de la pièce à fr. 1,12 le m. et réalise un nouveau bénéfice de fr. 112,20. Trouver la longueur de la pièce de toile et le prix d'achat du m. Le marchand ne touche le montant de ses 2 ventes qu'au bout de 6 mois ; à quel taux a-t-il placé son argent ?

Réponses : 850 m. ; fr. 0,90 ; $42\frac{2}{3}\%$.

2. Une cour rectangulaire a 119,80 m. de périmètre et la longueur diffère de la largeur de 11,30 m. Elle renferme un parterre circulaire de 10,054 m. de circonférence. Ce parterre est entouré d'un trottoir bitumé formant une couronne de 11,5926 m² ; le reste de la cour est sablé. Calculer la largeur de la couronne et la surface de la partie sablée.

Réponses : 0,90 m. ; 845,445 m².

3. Un propriétaire a fait construire un pavillon ayant la forme d'un prisme hexagonal régulier surmonté d'une pyramide régulière aussi et de même base. Toute la surface extérieure a reçu une peinture décorative qui coûte, ouvertures comprises, fr. 3.25 le m². On demande le prix total de cette peinture, sachant que le prisme a 1,50 m. de côté, que sa hauteur est de 4 m. et que la hauteur totale du pavillon est de 10 m. ?

Réponse : fr. 206,78.

(Communiqué par L. POULY.)

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE (Suite.)

Degré supérieur.

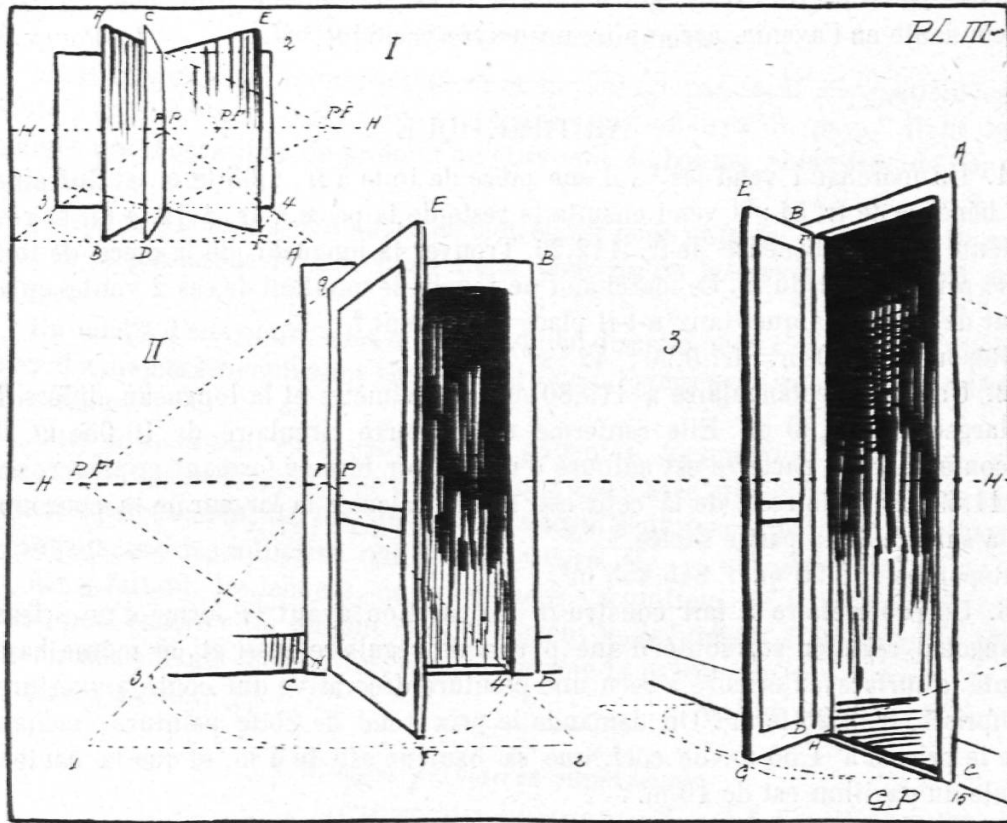
Perspective.

Etude du plan vertical (Pl. III). — La figure I nous donne le schéma d'un livre ouvert placé verticalement devant le spectateur ; la ligne d'horizon est désignée par H H et le point de vue ou point principal par P P.

La couverture du livre 1, 2, 3, 4 ne subit pas de déformation parce qu'elle est de front. Les feuillets tournent autour de l'arête verticale passant par P P et décrivent sur le plan horizontal un demi-cercle : 3 B D F 4.

Prenons, par exemple, un feuillet A B ; comme il est placé à gauche du spectateur les lignes horizontales se dirigent à droite vers le point de fuite. Le feuillet C D moins ouvert aura son point de fuite aussi à droite, mais plus près du point principal. Le feuillet E F placé à 45°, c'est-à-dire sur la diagonale du carré, aura son point de fuite à gauche du point principal et s'appellera point de distance. Si un feuillet se trouvait en face du spectateur, on ne pourrait le représenter

que par une ligne. Pour dessiner le feuillet A B, il faut prendre un point B, tirer une ligne passant par l'axe du livre et prolonger cette ligne jusqu'à l'horizon, ce qui détermine le point de fuite de toutes les parallèles à B P F ; par exemple, A P F.



Une porte (fig. 2). — Le chambranle A B C D, vu de face, ne subit pas de déformation. La porte en s'ouvrant décrit le demi-cercle inscrit dans le rectangle 1 2 3 4. Après avoir dessiné le chambranle A B C D, l'élève placera le montant E F, et s'apercevra facilement que le point E est plus haut que la ligne A B et le point F plus bas que la ligne C D, preuve évidente que les lignes en se rapprochant de l'œil paraissent plus grandes.

Une fois les points E F indiqués, l'élève tracera E G et F H, lignes qui prolongées jusqu'à l'horizon détermineront un point de fuite de toutes les parallèles à ces deux lignes.

La figure 3 est un peu plus difficile parce que le chambranle est vu de côté.

Il faut d'abord chercher la perspective A B C D. A B et C D ont leur point de fuite sur l'horizon, à gauche du dessin ; puis placer E G, tracer ensuite E F, puis G H qui ont leur point de concours sur l'horizon. Ce point peut être plus ou moins à droite du milieu du dessin. Il arrive même que si la porte est très ouverte, le point de fuite est en dehors du dessin et de la feuille ; une observation attentive de la direction des lignes permet alors de faire un dessin juste.

G. PAYER.

Un congé est accordé pour le samedi 13 novembre aux membres du corps enseignant primaire qui assisteront à l'assemblée de sections de la Société pédagogique vaudoise.

Département de l'Instruction publique.

Guez. — La place de maitresse d'école semi-enfantine et de travaux à l'aiguille est au concours.

Fonctions légales. Traitement : fr. 750 par an, logement et jardin, plus 5 stères de bois et 50 fagots à charge de chauffer la salle d'école.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 23 novembre 1915, à 6 heures du soir.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

Vient de paraître pour Noël 1915 :

Un fascicule de chœurs mixtes, de 6 pages, pour 10 centimes. — Un fascicule de chœurs d'hommes, de 4 pages, pour 10 centimes. — Un fascicule de chœurs de dames ou d'enfants, de 4 pages, pour 5 centimes.

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny, sur Morges, qui enverra spécimens et choix de chœurs de fête, sur demande.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la
S. P. V.

MAISON
MODÈLE

VÊTEMENTS
CIVILS

& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE

POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport

& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
===== et aux prix les plus modérés =====

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRERES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L'ANNEE. — No 47



LAUSANNE — 20 novembre 1915.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gopat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 5).

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

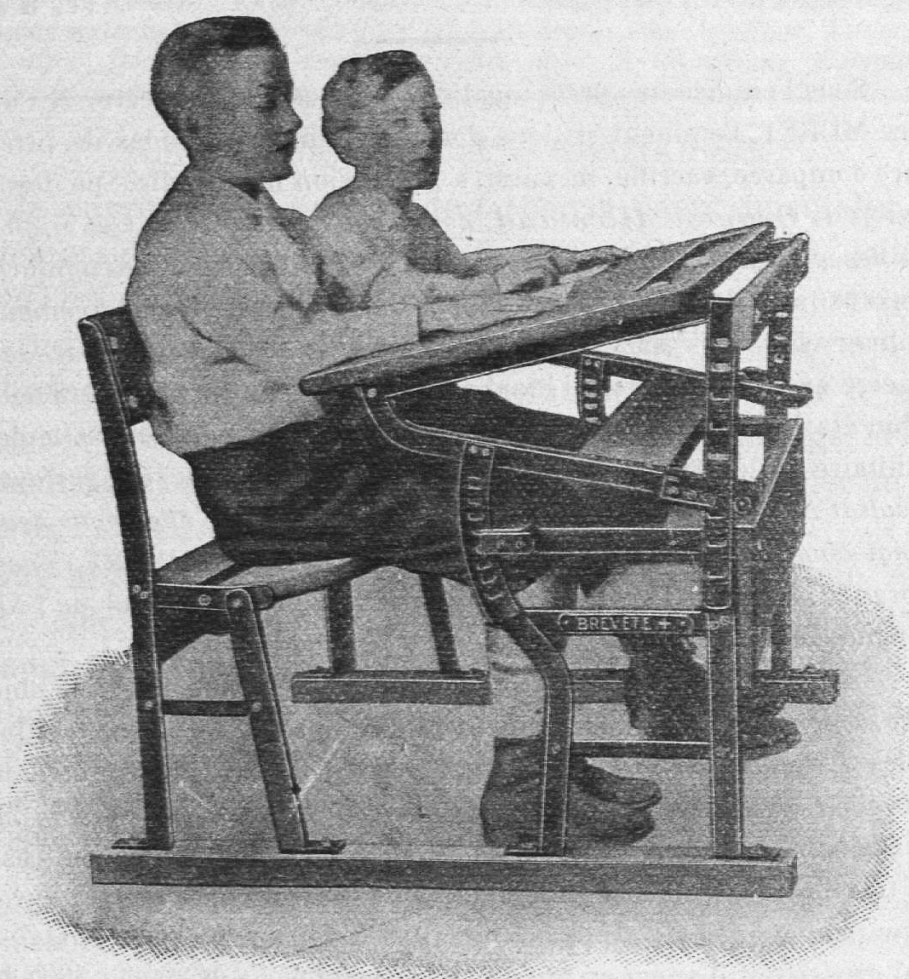
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

Vient de paraître :

MAURICE MURET

L'ORGUEIL ALLEMAND

Psychologie d'une crise

Un volume in-16, 345 pages. Fr. 3.50

Sous l'empire des préoccupations causées par la guerre, M. Maurice MURET, l'éminent critique dont on connaît les études de littérature comparée, sacrifie, lui aussi, à l'obsession universelle. Son dernier livre : *L'Orgueil Allemand*, donne une interprétation très originale du désastre qui afflige l'Europe, M. Maurice MURET, que ses nombreux travaux sur l'Allemagne contemporaine autorisaient certainement à donner son avis sur la question, attribue le déclenchement de la guerre en cours à l'orgueil inouï dont les « esprits directeurs » d'outre-Rhin étaient possédés. Ce n'est pas Guillaume II, ce n'est pas le parti militaire seulement qui ont voulu la catastrophe, elle est surtout le résultat de l'état presque général de l'esprit public en Allemagne depuis vingt-cinq ans. « L'orgueil, conclut M. Maurice MURET, encore l'orgueil, toujours l'orgueil, il était devenu l'âme diabolique de l'Allemagne contemporaine ».

Ce livre n'est pas un pamphlet, mais une étude fouillée, objective, rigoureusement documentée. Elle comprend sept chapitres intitulés *L'Orgueil historique, L'Orgueil sur le trône, L'Orgueil de race, L'Orgueil militaire, L'Orgueil scientifique, L'Orgueil mystique et L'Orgueil politique*. Le livre de M. Maurice MURET sera de toute façon très lu et très discuté. Et l'on se demandera après l'avoir lu comment l'Europe a pu pendant si longtemps méconnaître le danger, négliger la menace qui grossissait d'année en année et que les théoriciens de « l'organisation allemande » et de « la plus grande Allemagne » étalaient au grand jour à grand fracas !

L'Orgueil Allemand est un excellent résumé, clair, précis, éloquent, de toutes les « idées allemandes » qui ont déformé l'esprit de toute la nation germanique. Les jugements de l'auteur, sévères mais justes, seront certainement ratifiés par l'Histoire.